

## **COLLECTE SÉLECTIVE : Améliorons nos méthodes de tri !**

**Saint-Hyacinthe, le 6 janvier 2022** – Les citoyens des municipalités membres de la Régie participent en grand nombre à la collecte sélective et la Régie est fière de souligner cette excellente contribution environnementale. Nous pouvons encore améliorer nos méthodes de tri des matières recyclables afin de faciliter la gestion de celles-ci par le centre de tri. Quelles sont les matières acceptées? ***Seuls les contenants, les emballages et les imprimés doivent être déposés dans le bac de collecte sélective.***

Quelques trucs simples peuvent permettre d'améliorer la gestion de nos matières recyclables :

- ***Accumuler les sacs de plastique et les déposer dans un seul sac afin de faire un sac de sacs.*** On évite ainsi que les sacs s'envolent lorsque le bac est vidé dans le camion. De plus, le centre de tri récupère plus de 25 tonnes de sacs par mois et la présence de sacs contenant un grand nombre de sacs réduira les manipulations par les employés, leur permettant ainsi de mieux trier les autres matières.
- ***Rincer sommairement les contenants de verre, de métal et de plastique.*** Un contenant, avec des restes de nourriture, peut passer 2 semaines dans le bac de récupération avant d'être livré au centre de tri et ultimement trié. Les mauvaises odeurs auront le temps de s'imprégner et les résidus de nourriture risquent de contaminer les autres matières recyclables, notamment le papier, et d'attirer la vermine. Un léger rinçage dans l'eau qui a déjà servi à laver la vaisselle est tellement simple...
- ***Retirer le journal et les dépliants publicitaires du Publisac.*** Les sacs de plastique et le papier journal ne sont pas dirigés vers le même recycleur. Le centre de tri reçoit des milliers de Publisacs tous les jours et les employés doivent les vider de leur contenu pour séparer les matières afin de pouvoir les recycler. Individuellement, nous n'avons qu'un seul Publisac à prendre en charge et c'est facile de faire mieux !
- ***De nombreux objets non recyclables sont reçus au centre de tri.*** Le plastique est la catégorie de matière où il y a le plus d'erreurs puisqu'il existe une multitude de types de plastiques mais que seulement six catégories sont actuellement récupérées. Seuls les contenants portant le logo en forme de triangle avec les chiffres 1, 2, 3, 4, 5 ou 7 à l'intérieur sont recyclables. D'autre part, le filage électrique, les résidus de bois, d'informatique, de peinture, d'huile ainsi que de nombreuses matières ne peuvent être recyclées que si elles sont apportées au bon endroit, notamment à l'écocentre ou aux collectes de RDD.

Grâce à la collaboration de tous, il est facile d'améliorer la gestion de nos matières recyclables puisque **mieux trier, c'est mieux recycler.**

**Bonne collecte sélective !**